Image not found or type unknown

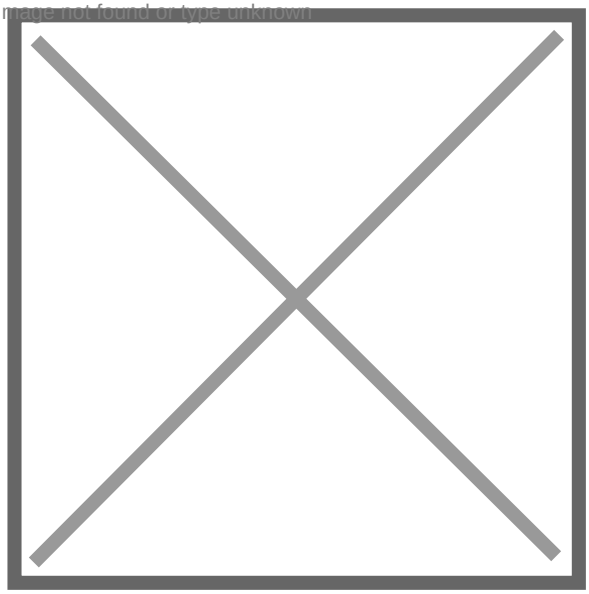

Accident auto accident en prise de stationnement

Par **halouma**, le **09/09/2013** à **14:15**

Bonjour. J'ai subi un acccident de voiture lorsque j'etait en manoeuvre de stationnement. Le vehicule a l arrière m'est rentré dedans alors que j'etais bien engagé avec feu de recul et clignotant qu il n'a pas vu selon lui. Le voyant arrivé sur moi alors que je m executai je n'ai rien pu faire. Mon vehicule a subi un choc arrière latéral gauche. A la redaction du constat j'ais coché la case je reculais en prenant un stationnement. Du coup responsable à 100%. Je suis indigné car les assurances se moque de savoir si le type etait en faute et pas maitre de son véhicule et des distances de sécurité. Que puis je faire ? Y a t'il une solution quelconque pour que je puisse eviter ce malus et cette franchise aussi dure soit elle? Merci du main

Par **Lag0**, le **09/09/2013** à **14:22**

Bonjour,
Pourriez-vous nous dire quelles cases ont été cochées sur le constat ?

Par **halouma**, le **09/09/2013** à **14:35**

Je ne l'ais plus sous la main mais la case 14,je reculais est cochée. Je pensais bien faire en la cochant puisque c'etait la dynamique générale. Seulement il semblerait que cela complique tout.

Par **Lag0**, le **09/09/2013** à **16:20**

Il faudrait connaitre les cases cochées par l'autre conducteur pour se faire une idée.
Mais c'est vrai que, en général, celui qui recule est responsable...

Par **halouma**, le **09/09/2013** à **19:19**

Merci pour l interet porté à mon soucis.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés